

# Le SOIR

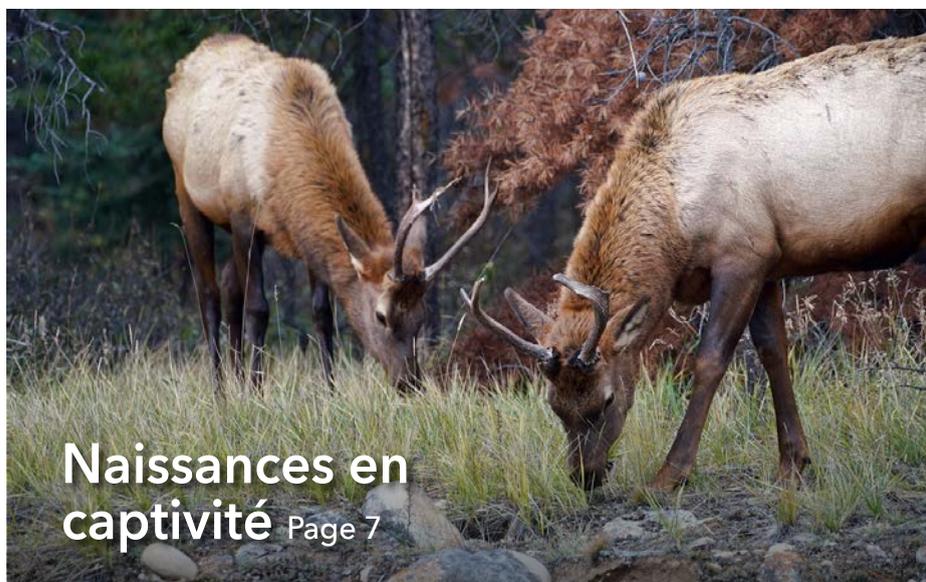
● Baie-des-Chaleurs



## Non à un retour partiel

Page 3

Photo Marielle Guay



## Naissances en captivité

Page 7

Photo Johannine Gaudreault



Photo Élections Québec

# Cinq facultés affaiblies en six jours



La Sûreté du Québec indique qu'elle continuera d'être présente sur le territoire afin d'intervenir auprès des conducteurs fautifs Photo Jean-Philippe Thibault

**Ce n'est pas parce que ce sont les vacances estivales que les forces de l'ordre prennent congé ou sont moins vigilants. Plusieurs conducteurs du Rocher-Percé l'ont appris à leurs dépens la semaine dernière.**

Jean-Philippe Thibault

Cinq personnes ont été arrêtées en six jours pour conduite avec les facultés affaiblies. Il est question ici d'alcool, de drogue ou une combinaison des deux.

Le 30 juin vers 20 h 45, les policiers ont procédé à l'interception d'un véhicule dans le secteur de la

route 132, à Chandler. Le conducteur, un homme de 27 ans originaire de Victoriaville, présentait des signes évidents de capacité de conduite affaiblie par la drogue. L'individu a été arrêté, puis transféré vers un centre hospitalier pour effectuer un prélèvement sanguin, dont les résultats sont actuellement en attente.

Quelques heures plus tard, le 1er juillet vers 2 h 30, une seconde intervention est survenue à l'intersection de la route 132 et du chemin Leblanc, toujours à Chandler. Une conductrice de 17 ans, résidente de Grande-Rivière, a été arrêtée pour conduite avec les capacités affaiblies par la drogue. Pour elle aussi, une prise de sang a été effectuée et les résultats sont attendus.

## Semaine occupée

Le lendemain, le 2 juillet vers 1 h 30, un homme de 26 ans domicilié à Percé a été intercepté par les policiers sur le chemin Bougainville. Il a été arrêté pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool. Il a échoué les tests liés à l'appareil éthylomètre. Son permis de conduire a été suspendu sur-le-champ pour une période de

90 jours conformément au *Code de la sécurité routière*.

Le 3 juillet vers 1 h du matin, une femme de 50 ans de Percé a été arrêtée pour conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux. Elle a été interceptée sur la route 132. Comme dans le cas précédent, une prise de sang a été effectuée et les résultats sont attendus.

Enfin, le 5 juillet vers 1 h 30, un conducteur de 23 ans de Sainte-Thérèse a été arrêté dans le secteur de la Grande-Allée Est, à Grande-Rivière. Les policiers avaient des motifs raisonnables de croire qu'il conduisait avec les capacités affaiblies par la drogue. Celui-ci a toutefois refusé de fournir un échantillon de sang, tel qu'exigé par la loi. Il pourrait faire face à des accusations pour avoir refusé de fournir cet échantillon de sang. Son permis de conduire a été suspendu sur-le-champ pour une période de 90 jours.

Le risque d'accident mortel est 4,5 fois plus élevé chez un conducteur ayant une alcoolémie de 50 à 80 mg/100 ml que chez un conducteur sobre.

## Vaste opération policière à Carleton-sur-Mer

Deux des trois individus arrêtés lundi dernier à Carleton-sur-Mer à la suite d'une vaste opération policière ont été libérés mercredi à la suite de leur comparution au palais de justice de New Carlisle

Nelson Sergerie

Cédric Cloutier, 18 ans, ainsi qu'un mineur de 17 ans devront toutefois respecter plusieurs conditions, notamment de ne pas se trouver en Gaspésie, de respecter un couvre-feu et de ne pas communiquer entre eux.

Cloutier reviendra devant le tribunal le 8 septembre alors que le mineur sera de retour devant le Tribunal de la jeunesse le 17 octobre.

Pour sa part, Orglin Salvator Torres

Emery, 22 ans, le troisième individu intercepté lors de l'opération, devait comparaître de nouveau vendredi pour son enquête sur remise en liberté.

Les trois individus de Québec sont accusés de harcèlement, voies de faits armés et port de déguisement dans le but de commettre un acte criminel.

Dans le cas de Orglin Salvator Torres Emery s'ajoutent aussi deux bris d'ordonnance.

Selon la Sûreté du Québec, l'enquête tend à démontrer que la victime dans cette affaire n'avait pas été ciblée d'une façon aléatoire et qu'il y aurait un lien entre les individus.

Selon nos informations, le contrôle du

trafic de drogue pourrait expliquer ce qui s'est produit.

Lundi, plusieurs agents de la Sûreté du Québec et même du corps policier de la Première nation micmac de Gesgapegiag ont participé à l'opération qui s'était amorcée sur un terrain privé sur la route 132 près du chemin Pierre-Thibodeau.

Un signalement avait été fait à la suite d'une altercation impliquant plusieurs individus et de possibles détonations.

Les trois prévenus avaient été arrêtés près des lieux.

Les enquêteurs des crimes majeurs de Chandler et le service d'identité judiciaires s'étaient déplacés sur les lieux pour tenter d'éclaircir ce qui

s'est passé. L'enquête se poursuivait au moment de mettre sous presse.



Le palais de justice de New Carlisle. Photo Nelson Sergerie



# Pas de retour partiel de VIA Rail

VIA Rail confirme qu'il ne reviendra pas de manière partielle en Gaspésie. Photo Jacques Poirier

**Via Rail ne reviendra pas de façon partielle en Gaspésie, contrairement aux attentes de plusieurs élus et de la Coalition pour le retour du service de train de passagers de Via Rail en Gaspésie.**

Nelson Sergerie

Dans un courriel dans lequel le transporteur ferroviaire confirme la visite dans la région du directeur des relations gouvernementales et autochtones, Denis Boucher, VIA Rail confirme sa position.

«Toujours en accord avec notre engagement original, un retour partiel du trajet n'est pas possible pour des raisons de logistiques, et notre position n'a pas changé.»

Dans ce courriel, VIA Rail répète sa position maintes fois exprimée, soit «son engagement à reprendre son service en Gaspésie lorsque les voies seront sécuritaires et permettront des temps de parcours compétitifs jusqu'à Gaspé, et cela demeure notre intention».

L'entreprise confirme les propos notamment exprimés par le président de la Société de chemin de fer de la Gaspésie, Éric Dubé, à l'effet qu'elle préparait son retour en 2027, une fois le rail réparé jusqu'à Gaspé.

«Cependant, lors du dépôt du budget provincial le 25 mars 2025, VIA Rail a appris, en même temps que la population gaspésienne, que les travaux de réhabilitation du tronçon entre Port-Daniel-Gascons et Gaspé étaient renvoyés en phase de planification, sans nouvel échéancier», note le transporteur.

## Rencontre en Gaspésie

L'entreprise mentionne qu'un comité interne avait été mis sur pied pour coordonner tous les aspects d'un plan opérationnel de reprise de service, incluant notamment la disponibilité du matériel roulant et de la main-d'œuvre, ainsi que la modernisation des gares de la région.

De plus, une structure de gouvernance conjointe avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec a été établie afin d'assurer une coordination étroite à chaque étape du projet.

«Face à ce changement majeur, et toujours fermement déterminé à rétablir un service complet pour les Gaspésiens et Gaspésiennes, VIA Rail doit désormais retourner à la planche à dessin afin d'évaluer les prochaines étapes», mentionne la missive.

Dans ses échanges avec les interve-

nants de la région, Denis Boucher leur demandait une discrétion sur sa visite.

Finalement, l'entreprise confirme qu'il a rencontré cette semaine la Table des MRC de la Gaspésie représentée par le président de la Société du chemin de fer de la Gaspésie, Éric Dubé, ainsi que la Coalition pour le retour des services du train passager de VIA Rail en Gaspésie, le député bloquiste Alexis Deschênes et le maire de Gaspé, Daniel Côté.

*« Un retour partiel du trajet n'est pas possible pour des raisons de logistiques, et notre position n'a pas changé. »*

– Extrait de courriel de VIA Rail

«Cette visite reflète la volonté de VIA Rail de maintenir une communication ouverte avec les représentants de la région», souligne le courriel du transporteur.

## Rencontre au sommet avec la direction de VIA Rail

**Le directeur des relations gouvernementales et autochtones de VIA Rail, Denis Boucher, a effectué un séjour en Gaspésie afin de discuter avec les différents intervenants de la reprise éventuelle du service en Gaspésie. (N.S.)**

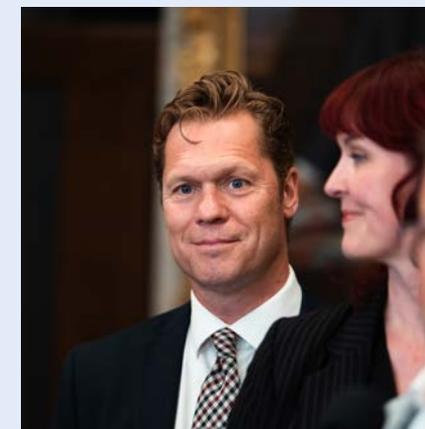
Même si la discrétion absolue avait été demandée, selon ce que *Le Soir* a appris, le directeur en a profité pour faire une visite des sites pour s'enquérir de leur état dans la foulée d'un retour du service, ce que VIA Rail a confirmé vendredi.

Tous les acteurs avec qui *Le Soir* a discuté restent prudents dans leurs propos pour ne pas trop ébruiter l'essence des discussions.

«M. Boucher m'a demandé de me rencontrer et c'était une première rencontre où on a exposé de part et d'autre la vision des choses», explique le député fédéral de Gaspésie-Les Îles-de-la-Madeleine-Listuguj, Alexis Deschênes. Cette rencontre de deux heures a été qualifiée de franche et directe.

«Moi, ma position ne change pas. Ce que je veux, c'est le retour de VIA Rail le plus rapidement possible en Gaspésie», précise toutefois l'élu.

Le texte complet sur notre site Web.



**Alexis Deschênes** Photo fournie par Alexis Deschênes – Josh Fauvel

# Saison variable selon les zones



La dernière saison de pêche au crabe des neiges a été marquée par des résultats contrastés selon les zones. Photo Olivier Therriault

**La dernière saison de pêche au crabe des neiges a été marquée par des résultats contrastés selon les zones. Alors que les pêcheurs de la zone 12 ont bénéficié de prix exceptionnels, malgré une réduction de 33 % de leur quota, ceux de la zone 17 ont dû composer avec des conditions climatiques difficiles et des rendements décevants.**

Johanne Fournier

L'industrie du crabe des neiges du Saint-Laurent dresse donc un bilan nuancé. Si les prix élevés ont compensé la réduction des quotas dans certaines zones, les défis climatiques



Certaines poissonneries s'attendaient à recevoir du crabe en début de semaine. Photo Alexandre Caputo

et la variabilité des rendements rappellent la vulnérabilité de cette pêche face aux conditions environnementales.

Les signes encourageants observés par les pêcheurs et les biologistes laissent toutefois espérer une amélioration des stocks dans les prochaines années, condition essentielle à la pérennité de cette industrie cruciale pour l'économie maritime du Québec.

Dans la zone 12, qui se situe dans le sud du golfe du Saint-Laurent, l'inquiétude initiale des pêcheurs face à la réduction de 33 % du contingent global s'est rapidement dissipée grâce à des prix inattendus.

## Conditions favorables

Le crabe s'est vendu entre 7 \$ et 7,50 \$ la livre, un prix que pratiquement personne n'avait anticipé avant le Seafood Expo North America, qui s'est tenu à Boston en mars.

Selon le collègue Gilles Gagné du journal *Pêche Impact* de l'été 2025, la rareté du produit en début de saison, combinée à une demande plus forte que prévu, aurait créé des conditions de marché favorables.

Débutée le 5 avril, la saison s'est caractérisée par sa rapidité. Cette efficacité a permis de réduire substantiellement les frais d'exploitation particulièrement importants, considérant la hausse du prix du carburant et des appâts des dernières années.

La situation s'est révélée plus difficile dans la zone 17, située dans l'estuaire du Saint-Laurent. Malgré une réduction moins importante du quota, soit 20 % de moins par rapport à l'année précédente.

## Conditions épouvantables

Les pêcheurs ont fait face à des conditions météorologiques «épouvantables», selon le directeur des pêches de la Première Nation Wolastoqiyik Wahišpekwik.

«Je ne me souviens pas d'une saison où il a fait aussi froid», raconte Guy-Pascal Weiner. «On a eu deux journées de -20 degrés Celsius avec le facteur vent», confirme Simon Vallée, un pêcheur de Saint-Ulric. Ces conditions ont non seulement cloué les équipages à terre plusieurs journées, mais elles ont également affecté la rétention du personnel.

## Juin sec et chaud, sans feu de forêt

**Sec et chaud : c'est le constat météorologique de juin à Gaspé, mais heureusement, aucun incendie de forêt n'est rapporté sur l'ensemble de la Gaspésie durant le mois.**

Selon Environnement Canada, seulement 36 millimètres de pluie sont tombés sur Gaspé le mois dernier, ce qui ne représente que 46 % de la normale de 79 millimètres.

Ce constat est établi même si des précipitations ont été enregistrées durant 14 jours sur les 30 que compte le mois.

Deux jours ont connu plus de pluie, soit les 10 et 20 juin avec respectivement 8,5 millimètres et 9,2 millimètres.

Gaspé, Montréal et le Grand-Nord ont connu un important déficit de précipitations, note l'agence fédérale.

Le temps chaud du début de juin a permis d'établir une valeur moyenne de 15,1 degrés Celsius, ce qui est 1,9 degré supérieur à la normale de saison de 13,2 degrés.

Des valeurs de plus de 25 degrés les 5 et 6 juin avec une pointe à 29,8 degrés le 4 juin ont donné un coup de fouet au thermomètre, grâce à une masse d'air chaud qui a traversé la province.

Nelson Sergerie



Photo SOPFEU/Laurent Silvani



# Niagara et sa redevance touristique

Les chutes du Niagara attirent quelque 14 millions de visiteurs sur une base annuelle. Photo Nelson Sergerie

**Un séjour de cinq jours pour une famille à Niagara Falls pourrait coûter environ 200 \$ en redevances touristiques de toutes sortes pour financer les infrastructures et activités de la capitale touristique du Canada.**

Nelson Sergerie

Chaque année, quelque 14 millions de touristes visitent les célèbres chutes. L'Office du tourisme de Niagara Falls refuse d'indiquer son budget d'exploitation, nous référant à la Ville.

La taxe municipale d'hébergement (Municipal Accommodations Tax – MAT) est une taxe obligatoire imposée par le conseil municipal sur l'achat d'hébergement de courte durée soit pour une période continue de 28 jours ou moins dans les hôtels, motels, auberges, gîtes touristiques et locations de vacances de la ville de Niagara Falls. Elle est en vigueur depuis 2019.

L'objectif de la MAT est de soutenir et de développer l'industrie touristique de Niagara Falls et d'améliorer la qualité de vie des résidents de la ville.

Les objectifs de la taxe comprennent, sans s'y limiter, une augmentation de la fréquentation touristique; une augmentation des dépenses touristiques totales; accroître le développement des actifs touristiques et l'évaluation fiscale; et entreprendre des initiatives de durabilité environnementale pour soutenir l'industrie du tourisme et la communauté au sens large.

L'Ontario a adopté en 2017 une loi qui permet aux municipalités d'imposer une taxe hôtelière.

**Jusqu'à 7 \$ par nuitée**

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, le tarif est fixé à 4 \$ par nuit pour un établissement deux étoiles; jusqu'à 7 \$ la nuit pour un cinq étoiles. Les propriétés non classées sont dans l'obligation d'exiger 5 \$ par nuitée.

Au départ, la taxe avait été fixée à 2 \$, peu importe la catégorie. À compter d'avril 2026, elle sera modifiée pour représenter 4 % de la facture. La MAT doit être identifiée sur la facture ou le reçu du séjour.

Par ailleurs, l'Office du tourisme ajoute que comme dans d'autres villes touristiques du monde, certains hôtels peuvent facturer des frais d'hôtel ou de villégiature supplémentaires pour couvrir les services accessoires. Certaines entreprises peuvent également facturer des frais de service supplémentaires.

Celles-ci sont autorisées à fixer leurs prix et à ajouter des frais de service discrétionnaires. Le montant facturé doit être communiqué à l'avance au client potentiel et non présenté comme une «taxe».

Les prix et les frais de service étant déterminés individuellement par chaque entreprise, ces frais peuvent varier. Les entreprises ontariennes sont tenues de se conformer à la *Loi sur la protection du consommateur* de

l'Ontario, qui couvre ces exigences.

Tourisme Niagara Falls précise ne pas être responsable de l'établissement des prix, du traitement ou de la perception des frais de service.

**Stationnements et propreté**

Par ailleurs, les stationnements sont payants : les moins chers démarrent à 10 \$ et sont à une certaine distance des principales infrastructures touristiques.

Plus on se rapproche des lieux, plus le tarif est élevé, jusqu'à 35 \$ par jour pour un stationnement couvert.

De plus, un service de transport en commun est en place et efficace pour permettre de visiter tous les sites compris entre le vaste stationnement situé à l'ouest de la Ville jusqu'à Niagara-on-the-Lake, un secteur historique et de villégiature.

Sur la route se trouvent de nombreux vignobles et des producteurs fruitiers, dont la pêche de l'Ontario.

Une chose est visible lorsque le touriste circule à Niagara Falls. Les toilettes sont très propres et aucune odeur ne s'y dégage. Aucune poubelle ne déborde, peu importe le moment de la journée, malgré un afflux de touriste constant.

Les infrastructures touristiques sont en excellent état, propres, et le personnel – même étudiant – est courtois et souriant.

Plusieurs nouvelles activités sont offertes aux touristes qui fréquentent assez régulièrement la destination touristique. Le service des finances de Niagara Falls indique avoir recueilli très exactement 4017272 \$ avec la mesure pour l'année financière 2024.

On y précise à nouveau que la somme est utilisée pour faire la promotion des activités touristiques.

**Niagara vs Percé**

Le principe de la redevance touristique a suscité tout un débat à Percé. Elle avait été implantée le 1<sup>er</sup> mai 2022. Sauf que le tribunal avait conclu à son illégalité en juin 2022. Percé avait amorcé une démarche en Cour d'appel, mais le conseil avait reculé en juin 2024.

Le maire, Daniel Leboeuf, affirmait à la suite du conseil du 1<sup>er</sup> juillet ne pas avoir eu de retour de groupements de commerçants, hôteliers, restaurateurs, qui voulaient proposer d'autres alternatives à la redevance telle qu'elle était proposée.

La redevance touristique proposée par l'ex-mairesse Cathy Poirier ajoutait 1 \$ sur des achats de biens et services de plus de 20 \$ (sauf exception) faits sur le territoire de Percé, afin d'entretenir les infrastructures touristiques. Un montant de 1 \$ par nuitée était aussi prévu. La facture pour l'entretien touristique était de 800 000 \$ par année. En 2022, 155 000 \$ avaient été amassés durant sa seule année.



## Des commerces sur l'ex-Gaspésia ?

Le maire de Chandler, Gilles Daraïche. Photo Nelson Sergerie

**Chandler souhaite poursuivre son développement économique en analysant la possibilité de construire des commerces sur la rue Commerciale, sur des terrains occupés par l'ancienne papetière Gaspésia.**

**Nelson Sergerie**

La Ville commande une étude environnementale pour vérifier s'il est possible de construire des édifices le long de cette artère, souhaitant y voir s'établir des commerces de proximité entre le stationnement de l'hôtel de ville et le club de golf.

«On aurait la possibilité d'avoir des terrains constructibles. On fait vérifier si la contamination est assez importante pour empêcher ça», note le maire Gilles Daraïche.

Selon lui, il y aurait de l'intérêt d'entrepreneurs qui voudraient s'y établir. Si l'étude est concluante, des constructions pourraient être possibles en 2026 ou en 2027.

«C'était le stationnement qui était à ce niveau-là. On croit que la pollution est un peu plus bas. C'est pourquoi on le fait vérifier. S'il y a un potentiel, on va tenter d'en tirer le maximum», illustre l'élue, songeant notamment aux rentrées supplémentaires de revenus sous forme de taxes municipales.

**Un permis pour Han logement**

Dans un autre dossier, Han Logement a déposé une demande de permis de construction pour ses complexes totalisant 32 appartements abordables pour personnes handicapées, à Chandler.

Quatre complexes de huit logements seront érigés sur la rue des Micmacs; un projet de 10 millions de dollars.

«C'est une étape cruciale. Ils ont demandé leurs permis. On peut penser que ça va bien. La construction devrait débuter à la fin de l'été ou au début de l'automne. Il y a eu un peu de retard. Il y avait un problème de servitude avec Hydro-Québec. On a réglé ça», commente le maire.

Selon l'élue, la campagne de financement populaire avec un objectif de 400 000 \$ va bien.

Une deuxième phase pourrait permettre d'ajouter 24 logements. Han Logement disait l'an dernier vouloir développer pas moins de 400 nouvelles unités d'habitation au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie d'ici 2026.

Il a aussi question de vandalisme et du quai lors de la dernière séance du conseil municipal de Chandler.



Le quai de Chandler. Photo Jean-Philippe Thibault

**Le projet de réaménagement au quai de Chandler continue d'avancer. Un montage en 3D sera réalisé pour visualiser ce à quoi le tout pourrait ressembler. (J.P.)**

«Afin d'avoir une meilleure vision de ce projet-là, on a la possibilité d'utiliser un résiduel de fonds qui provient de Transports Canada, explique le directeur général, Roch Giroux. On va réellement voir à quoi ça va ressembler, avec une variation dans le concept initial pour une plus-value.»

La Ville de Chandler a déjà fait réaliser certaines esquisses d'aménagement au port de Chandler avec les concepteurs, mais celle-ci ira plus loin. Le contrat a été octroyé à Pratte Paysage, grâce à une enveloppe d'Ottawa de 31 158 \$.

Le quai est toujours fermé au public, lui qui est la propriété du fédéral. L'infrastructure, inaugurée en 1970, a été abandonnée en 2016.

Aujourd'hui, le volet touristique est mis de l'avant. Le débarcadère qui servait au CTMA Vacancier (qui a quitté après la saison 2016) devrait être retiré, alors qu'une piste cyclable et des espaces de stationnement pourraient voir le jour. La marina pourrait aussi y être déménagée.

«On le travaille depuis un certain temps [le projet] et ça va bien. On espère le réaliser, explique le maire

Gilles Daraïche. C'est assez coûteux, mais si ça se réalise, ça va donner une nouvelle vie au quai de Chandler. Les gens vont pouvoir se le réapproprier pour aller à la pêche ou encore pour les touristes l'été. On a pris un virage touristique à Chandler qu'on doit continuer. Ça fait partie des plans d'avenir.»

**Vandalisme**

Les épisodes de vandalisme continuent de défrayer la manchette. Une balançoire de 5000 \$ à l'entrée de la digue près du Circuit des Bâtisseurs a été débâtie. «C'est en métal et vissé dans le ciment. C'est très solide et ils ont pris des moyens pour la briser», se désole le maire.

Ce dernier rappelle que des caméras sont déjà installées à des emplacements stratégiques, mais qu'il est utopique de penser que tout peut être filmé, en tout temps.

«On va devoir en ajouter d'autres, c'est ce qu'on a décidé. On va ouvrir un montant d'argent spécifique pour ça. Ça prendrait une caméra aux 50 pieds... mais c'est une question d'éducation plus que d'autre chose. Ça n'a pas de bons sens que les gens fassent ça. Ça n'a pas sa place. On recule. C'est très malheureux!»

Un peu plus tôt en juin, des graffitis nazis avaient été aperçus à Chandler.



## Six naissances de caribou

C'est le cheptel gaspésien qui a assuré la meilleure production avec la moitié des 12 faons nés ce printemps. Photo ministère de la Faune

**Une nouvelle encourageante pour le rétablissement du caribou en Gaspésie.**

Nelson Sergerie

Six faons ont vu le jour en enclos ce printemps alors que huit femelles étaient en gestation.

C'est ce que révèle le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs dans sa plus récente mise à jour.

C'est le cheptel gaspésien qui a assuré la meilleure production avec la moitié des 12 faons nés ce printemps alors qu'on n'en compte qu'un à Val-d'Or et cinq dans Charlevoix.

Avec ces naissances, la population en captivité en Gaspésie s'élève dorénavant à 24 caribous : neuf femelles adultes, trois mâles adultes, six juvéniles et six faons.

De plus, 11 caribous demeurent en liberté dans les montagnes du parc national de la Gaspésie, selon le décompte effectué l'automne dernier.

C'est donc dire que la population totale de caribou est passée de 30 à l'automne à 35 ce printemps, à

partir de la compilation des données du ministère.

**Des décès aussi**

Malgré les naissances encourageantes, une femelle et deux faons n'ont pas survécu à la mise bas. Ces décès sont survenus malgré la présence de gardiens sur place, qui observent chaque jour les caribous, ainsi que la disponibilité sept jours sur sept d'une équipe du ministère et de vétérinaires prêts à intervenir en cas de besoin.

*« Les risques de mortalité périnatale des faons et des femelles persistent. »*

— Le ministère de la Faune

On y précise que les risques de mortalité périnatale des faons et des femelles persistent.

« Ce phénomène est courant en milieu naturel et peut également survenir en captivité, malgré les soins attentifs prodigués aux animaux », explique

le ministère par communiqué.

Celui-ci n'entrevoit pas à court terme remettre en liberté les caribous en captivité.

La composition du groupe présent en enclos permet d'envisager une croissance en captivité via les reproductions.

Le ministère ajoute que la durée du recours à cette mesure de gestion sera évaluée par l'entremise d'une analyse multicritères prenant en considération, entre autres, divers paramètres de la population de caribous. Survie, condition physique, rapport des sexes, productivité ainsi que le déploiement d'autres mesures de gestion complémentaires telles que le contrôle de prédateurs et la restauration d'habitat sont ciblés.

En fonction de ces divers paramètres, des relâchements sporadiques d'individus sont envisagés comme une proportion des caribous demeure en milieu naturel.

Le nombre et le moment des relâchements ne sont pas déterminés pour le moment, tout comme il n'est pas envisagé de recourir à la garde en captivité de l'ensemble de la population de caribous de la Gaspésie.

## Pas encore de décision aux Chic-Chocs

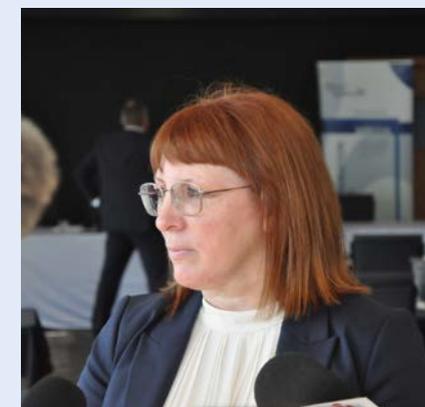
**À l'heure où d'autres centres de services scolaires ailleurs dans la province ont déjà annoncé des coupes dans leur organisme, celui des Chic-Chocs n'a pas encore complété son exercice de restructuration.**

Jean-Philippe Thibault

Radio-Canada rapportait récemment que pas moins de 40 postes en éducation spécialisée devraient être supprimés au Centre de services scolaire (CSS) des Monts-et-Marées, qui regroupe les établissements de La Matapédia et de La Matanie.

Localement, les compressions sont de l'ordre de 4 millions de dollars au Centre de services scolaire (CSS) des Chic-Chocs. L'organisation est cependant « en analyse rigoureuse de la situation et il demeure prématuré, à ce stade-ci, de dresser un portrait détaillé de la situation », explique la conseillère aux communications, Nadine Cotton.

Le CSS des Chic-Chocs précise avoir choisi d'adopter une approche prudente et responsable. Il veut s'assurer d'évaluer avec soin l'ensemble des scénarios possibles, afin de minimiser les effets sur les services éducatifs aux élèves.



Josée Synnott, directrice générale du CSS des Chic-Chocs. Photo Jean-Philippe Thibault



La fosse à dénoyer contient environ 35 millions de mètres cubes d'eau cuivrée. Photo Gino Boucher

**Quelque 70 personnes ont écouté une présentation de Métaux Osisko qui a fait le point mardi soir dernier sur son projet de relance de la mine de cuivre à Murdochville, et particulièrement sur l'aspect environnemental de la chose.**

**Nelson Sergerie**

Ces présentations publiques sont devenues une tradition afin de faire une mise à jour sur les différentes avancées de l'entreprise.

Par exemple, depuis le début de la saison de forage 2025 l'hiver dernier, pas moins de 43 forages ont été effectués sur une profondeur de 31 509 mètres, sur un total prévu de 120 forages sur plus de 110 000 mètres, essentiellement sur le mont Copper.

Un des principaux enjeux mentionnés

aux citoyens attentifs durant la présentation d'environ 40 minutes a été la concentration de cuivre trop élevée dans l'eau de la fosse.

L'entreprise doit trouver une recette pour la diminuer avant de dénoyer la fosse et envoyer l'eau dans la rivière York, afin de protéger le saumon.

« Quand on va dénoyer la fosse, on veut s'assurer qu'il n'y ait pas de cuivre. On va protéger les saumons et on va procéder lentement pour que la rivière puisse recevoir cette eau », précise la vice-présidente opération de Métaux Osisko, Alexandria Marcotte.

#### **Entre deux et quatre ans**

Une centaine d'essais ont été faits jusqu'à maintenant pour trouver la recette idéale.

D'autres tentatives pourraient être effectuées dans la rivière en septembre avec l'objectif de lancer le dénoyage à l'été 2026. Le processus pourrait s'étirer entre deux et quatre ans.

Tout va dépendre surtout du facteur météorologique et des quantités de précipitations qui s'abattront sur Murdochville durant cette période.

La minière a promis lors de la soirée qu'elle reviendra devant la population avant de lancer l'opération de dénoyage.

Une pêche expérimentale sera aussi faite aussi pour caractériser l'état du saumon dans la rivière afin de pouvoir suivre son état de santé durant l'opération et aussi permettre de préserver son habitat.

« Métaux Osisko veut faire des recherches en même temps que les travaux se font », ajoute Alexandria Marcotte.

L'inventaire faunique a par ailleurs permis de noter la présence de la Grive de Bricknell, un oiseau qui possède un statut particulier. Des mesures de protection devront être envisagées. La caractérisation de la flore est à venir.

#### **Vers 2030**

Les forages permettront de déposer une estimation de la ressource en février prochain.

« On veut vraiment définir la res-

source, car ce sera important avant de faire l'étude économique », poursuit Mme Marcotte.

C'est par la suite que l'étude économique sera enclenchée avec un peu de retard sur le calendrier initial. Elle devrait être conclue vers la fin de 2026 pour se diriger vers les études environnementales aux environs de 2028.

Si tout se passe bien, l'exploitation de la mine pourrait se faire au tournant de l'année 2030.

Osisko avait présenté en juin de nouveaux résultats de forage qui montraient une moyenne de cuivre variant entre 0,25 % et 1,92 %, cette dernière valeur se trouvant sur un court segment de 30 mètres au sud du mont Copper. Ces données seront incluses dans une nouvelle estimation des ressources.

Selon l'entreprise, la ressource minérale présumée est de 670 millions de tonnes à une teneur moyenne de 0,38 %. Le futur s'annonce intéressant et rentable.

« On pense que oui. On continue à forer et tant qu'on est ici, la réponse est oui. C'est ce que croit Métaux Osisko », affirme la vice-présidente opération de Métaux Osisko.

Présente à la soirée d'information, la mairesse, Délicsa Ritchie Roussy, n'a pas caché son optimisme sur la relance de la mine qui a marqué l'histoire de sa ville.



Quelque 70 personnes ont écouté la présentation de Métaux Osisko mardi soir. Photo Nelson Sergerie

# La révision de la carte en Cour d'appel

Une coalition d'élus des Laurentides, du Centre-du-Québec et de l'Estrie demande la permission d'en appeler à la Cour d'appel sur une décision du tribunal de première instance. Celui-ci avait rejeté la requête pour contester l'adoption de la Loi 59, qui mettait fin au processus de révision de la carte électorale.

Nelson Sergerie

Cette décision du 29 mai permettait de garder intactes les deux circonscriptions de Bonaventure et de Gaspé en vue du scrutin d'octobre 2026, plutôt que de les fusionner comme proposé initialement.

À ce moment, le juge Alexander Pless rejetait la demande d'élus pour faire révoquer la *Loi visant l'interruption du processus de délimitation des circonscriptions électorales*, adoptée par l'Assemblée nationale du Québec dans un vote unanime, le 2 mai 2024.

Rappelons qu'initialement, la commission chargée de redéfinir la carte électorale pour l'élection de 2026 et 2030 avait décidé de retirer une circonscription en Gaspésie pour créer Gaspé-Bonaventure. Une autre circonscription sur l'île de Montréal devait passer à la trappe, pour en établir deux nouvelles : une dans les Laurentides et une autre

au Centre-du-Québec.

## Front commun

Le regroupement des MRC de la Gaspésie avait argumenté lors des audiences qui ont eu lieu du 8 au 14 mai que la carte électorale sur la table était fortement préjudiciable au principe de représentativité effective, affectant de plein fouet la représentation de la Gaspésie dans les institutions démocratiques du Québec.

Dans l'avis d'appel transmis le 27 juin, la partie appelante affirme que la Cour supérieure a reconnu que la Loi 59 portait atteinte au droit de vote protégé par l'article 3 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, mais a jugé que cette atteinte était justifiée selon l'article premier de la Charte.

Dans sa décision, le juge notait «qu'en principe, le vote de chacun doit porter un poids égal. Cependant, l'article 3 de la Charte garantit le droit à une représentation effective. Cela exige la prise en compte d'autres facteurs qui s'opposent à l'équivalence arithmétique stricte des votes».

Mais il ajoutait que le Procureur général du Québec démontrait que la Loi était tout de même justifiée en vertu de l'article 1 de la Charte.



Celui qui est partie au litige, le maire de Gaspé, Daniel Côté. Photo Jean-Philippe Thibault

## Plusieurs lésés

Les appelants notent aussi que le juge de première instance balaie du revers de la main l'option d'ajouter des circonscriptions en invoquant le fait qu'elle ne bénéficiait pas d'une forte majorité d'appuis à l'Assemblée nationale.

Ceux-ci entendent démontrer que le juge passe sous silence la possibilité d'ajouter quatre circonscriptions sans imposer à la Commission de la représentation électorale l'endroit où les ajouter, une option qui a pourtant été évoquée par deux partis d'opposition et par rapport à laquelle le Procureur général du Québec n'a jamais expliqué pourquoi elle a été écartée.

Le groupe d'élus explique aussi que le tribunal de première instance a omis d'analyser que, pour protéger une seule circonscription en Gaspésie, le législateur a porté atteinte de façon importante au droit à la représentation effective d'un demi-million d'électeurs dans des circonscriptions en situation d'exception positive et a commis une erreur mixte de droit et de fait en concluant que la mesure est proportionnelle, malgré des effets préjudiciables qu'il qualifie de «significatifs».

## Sous la loupe

Celui qui est partie au litige, le maire de Gaspé, Daniel Côté, indique avoir

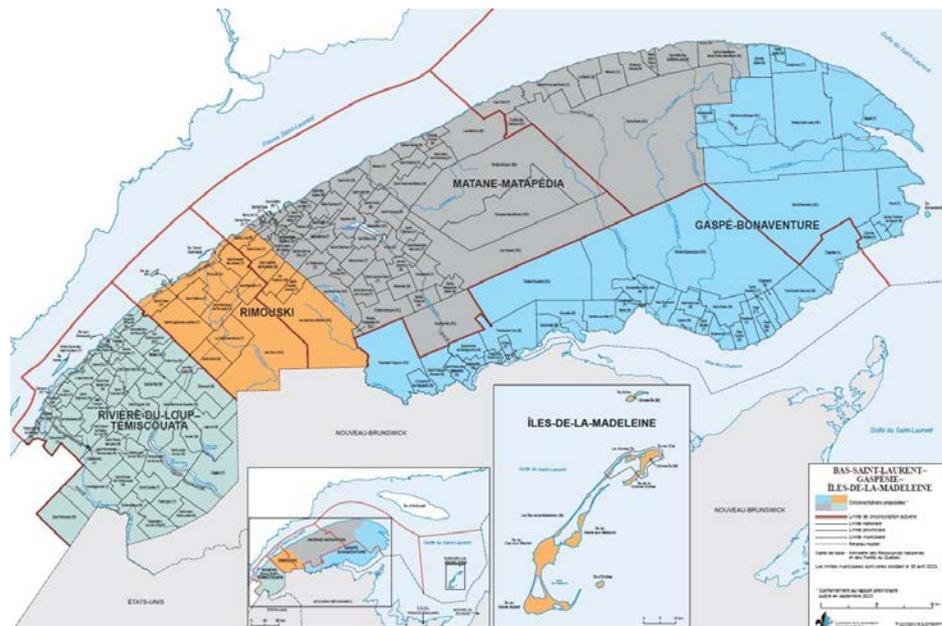
reçu la procédure et que les procureurs regardent les options. «On risque de recontester la demande d'appel. Sur le fond de la chose, nos procureurs regardent ça pour nous aider pour la suite. Je continue de croire que le jugement de première instance était très très bien fondé et reprenait l'essentiel de l'Arrêt Carter de la Cour suprême.»

La décision maintenait Bonaventure et Gaspé pour l'élection de 2026, mais le juge prévenait que pour l'élection subséquente, l'Assemblée nationale devait revoir la loi électorale pour protéger le peu de poids démocratique qui reste dans les régions.

«Je continue de croire au principe de la représentativité effective qui va bien au-delà du nombre d'électeurs par territoire donné», poursuit le maire.

Advenant le fait que la Cour d'appel entende la cause, le dossier pourrait se rendre jusqu'en Cour suprême. Daniel Côté ne croit pas que le plus haut tribunal du pays se penche à nouveau sur le cas.

«C'est possible, mais la Cour suprême a déjà statué sur des recours similaires. À moins qu'on vienne remettre en doute le fondement de l'Arrêt Carter. Mais on n'en est pas là. Je trouve solide le jugement de première instance», conclut Daniel Côté.



La carte électorale si les circonscriptions de Gaspé et Bonaventure étaient fusionnées. Image Commission de la représentation électorale



# Génocide en Palestine : le Québec complice malgré tout

Photo Journal Le Soir

**Il y a environ un mois, le premier ministre François Legault affirmait, dans une entrevue en ligne avec Stéphane Bureau, qu'au Québec, on importait des conflits.**

Il parlait du génocide mené par Israël sur le peuple palestinien. Il expliquait que ce conflit n'est pas le nôtre et que ces enjeux ne devraient pas être d'actualité chez nous ou, du moins, que cela ne devrait pas être source de tensions ici, car ça ne nous concerne pas. Cela m'a choquée. Ce n'est pas parce que nous ne sommes pas affectés dans notre quotidien que nous n'avons rien à voir avec ce qui se passe ou, du moins, que le Québec n'a rien à voir avec ce qui se passe.

À juste titre, nous avons appris, au début juillet, dans un rapport de l'ONU, que la Caisse de dépôt et de placement du Québec (CDPQ), comprenant l'épargne collective des Québécoises et des Québécois, finançait à la hauteur de 9,6 milliards\$ plus de 48 entreprises qui sont impliquées dans le génocide. Cela, malgré ses politiques d'investissement durable et en matière des droits de l'homme.

On y souligne qu'entre 2023 et 2024, la CDPQ a fait bondir respectivement de 300%, 400% et 500% ses investissements dans les entreprises Lockheed Martin, Caterpillar et HD Hyundai, toutes impliquées dans l'extermination du peuple palestinien. Ce n'est pas rien! L'épargne de l'État québécois contribue à l'économie du génocide. Alors, est-ce que nous « importons des conflits qui ne nous appartiennent pas » ou est-ce que nous contribuons au massacre en cours?

## Question de responsabilité

LA CDPQ s'est défendue de ces allégations en expliquant que les investissements en question, pour la plupart, n'ont pas été faits par la Caisse directement, mais sont plutôt « gérés par des intermédiaires ou détenus à travers des produits standards offerts à l'ensemble des investisseurs ». Elle explique aussi avoir peu d'impact sur les décisions de ces entreprises, dont elle ne détient qu'une petite partie des actions et des droits de vote. Évidemment, il y a une complexité dans le fonctionnement des produits finan-

ciers et des fonds d'investissement. Mais, une fois cela dit, il faut que les leaders politiques et économiques reconnaissent leur responsabilité.

*« Est-ce que nous importons des conflits qui ne nous appartiennent pas ou est-ce que nous contribuons au massacre en cours? »*

## Une cruauté sans nom

Nous assistons, depuis 20 mois, à des scènes terribles, découlant de stratégies qui ne relèvent pas d'une simple « escalade disproportionnée » en riposte aux attaques du Hamas, mais plutôt d'un plan d'Israël de saisir ce moment pour mettre un terme définitif à l'État palestinien. Israël ose même avouer que sa plus récente invasion terrestre vise à déplacer la population palestinienne dans 20% du territoire

afin de compléter la destruction de ce qui reste d'infrastructures civiles et ne laisser à la population aucun endroit où aller. Il s'est même montré ouvert au plan de notre voisin Donald Trump, proposant que les États-Unis fassent de la Bande de Gaza un lieu de villégiature luxueux. C'est d'une cruauté sans nom.

Comme le rappelaient près d'une quarantaine de rapporteurs spéciaux et experts de l'ONU le 8 mai, les États du monde sont confrontés au choix décisif suivant : « mettre un terme au génocide en cours ou le voir mettre fin à la vie à Gaza ».

Alors oui, monsieur le premier ministre, quand la population critique l'ouverture d'un bureau du Québec à Tel-Aviv pour renforcer ses relations commerciales, qu'elle demande à la SAQ de cesser la vente de vins israéliens et qu'elle exige que l'argent public ne soit pas au service du génocide en cours, je pense que ça nous concerne. Nous finançons vos choix malgré nous. Nous avons le droit de dire haut et fort : je ne veux pas être complice.

# Année record au Festival en chanson



Le spectacle de Paul Piché et ses invités gaspésiens a clôturé le 42<sup>e</sup> Festival en chanson de Petite-Vallée. Paul Piché chante ici avec Martin Hogan (à gauche). Photo Johanne Fournier

**Plus de 15 000 festivaliers ont convergé vers Petite-Vallée pour le 42<sup>e</sup> Festival en chanson, établissant ainsi un nouveau record d'achalandage. L'événement a aussi marqué l'histoire par l'inauguration du nouveau Théâtre de la Vieille Forge.**



**Johanne Fournier**  
jfournier@lesoir.ca

Le village de quelque 150 habitants a vécu 10 jours d'effervescence culturelle exceptionnelle, selon le directeur général et artistique du Festival, Alan Côté. Petite-Vallée s'est une fois de plus affirmée comme véritable pôle de la musique au Québec.

Du 25 juin au 5 juillet, l'événement a revêtu une importance particulière avec la présentation des premiers spectacles du nouveau Théâtre de la Vieille Forge, reconstruit au coût de près de 20 millions de dollars, huit ans après l'incendie qui avait détruit l'ancien bâtiment. «C'était toute une gymnastique», admet M. Côté en évoquant les défis logistiques que représentaient simultanément l'ouverture du lieu et la tenue du Festival.

## Bâtiment moderne

Le retard dans la construction de l'édifice a obligé les organisateurs à composer avec quelques travaux de finition qui n'étaient pas terminés. Mais, le public n'a rien vu de ces inconvénients mineurs, de l'avis du grand manitou du Festival.

«C'est un bâtiment très moderne, où tout est géré par l'informatique, indique Alan Côté. Il y a plein d'applications qu'on ne connaît pas encore par cœur. On apprend à mesure!»



**Le directeur général et artistique du Festival en chanson, Alan Côté.** Photo Johanne Fournier

La météo parfois capricieuse n'a nécessité qu'un seul changement de programmation. Un spectacle initialement prévu chez les parents de Marie-Pierre Arthur a dû être déplacé dans le pont couvert de Grande-Vallée, tandis que celui qui était prévu à cet endroit s'est tenu le lendemain à la résidence familiale de l'autrice-compositrice-interprète originaire de l'endroit.

## Quelques imprévus

Le Festival en chanson a été marqué par quelques incidents. Le groupe Les Dévadés, formé notamment

d'Éric Goulet et Luc De Larochelière, a frappé un orignal sur l'autoroute 20 à Rivière-du-Loup. Si les musiciens s'en sont sortis indemnes, la batteuse a dû être examinée par un médecin pour une possible commotion cérébrale. La formation a néanmoins pu présenter son spectacle en soirée plutôt qu'en après-midi.

Une mésaventure impliquant Ariane Moffatt a mis en lumière l'entraide gaspésienne, alors que son avion a atterri à Bonaventure plutôt qu'à Gaspé, à quelques heures de son spectacle. «On a appelé des amis et la solidarité gaspésienne a opéré», raconte Alan Côté. Des bénévoles ont conduit l'artiste à Petite-Vallée, donnant lieu à une véritable «saga» lorsque l'artiste a oublié son portefeuille dans la voiture qui l'a conduite à Gaspé. Le précieux objet lui a été rapporté par un festivalier de Gaspé qui a fait demi-tour pour le récupérer. Puis, ironie du sort, le bon samaritain a fini par oublier lui-même son portefeuille à Petite-Vallée!

## Des moments d'exception

Parmi les temps forts de ces dix jours, le directeur artistique souligne la *Marée du forgeron*, le spectacle de création présenté le 4 juin pour l'inauguration du théâtre. Les performances des chansonneurs ont particulièrement impressionné leur public, notamment celle d'un jeune Français, connu sous le pseudonyme de San-Nom. Grand admirateur des Cowboys fringants, le jeune auteur-compositeur-interprète a livré

une chanson très émouvante en hommage à Karl Tremblay.

La soirée du 4 juillet, baptisée *Le fil d'Ariane* par Alan Côté, mettait successivement à l'affiche Ariane Moffatt et Ariane Roy. Littéralement en feu, l'autrice-compositrice-interprète de «Je veux tout» a livré une prestation électrisante.

Mais, c'est le spectacle hommage à Beau Dommage du 29 juin qui a constitué l'un des moments les plus marquants. «Ça a été tout un tremblement de terre», s'exclame le directeur général, tout en exprimant sa fierté d'avoir réussi à réunir à Petite-Vallée tous les membres du groupe mythique des années 1970 à titre d'artistes-passeurs de ce 42<sup>e</sup> Festival.

## Conclusion mémorable

Le Festival s'est terminé le 5 juillet avec le spectacle de Paul Piché et ses invités gaspésiens. L'artiste de 71 ans a partagé la scène avec une dizaine de chanteurs et de musiciens régionaux pour revisiter ses grands succès. Le spectacle a connu un moment d'inquiétude lorsque le chanteur a quitté la scène, apparemment victime d'un étourdissement. Après l'installation de ventilateurs et de longues minutes d'attente, ce monstre de la chanson québécoise est revenu pour mener son spectacle jusqu'à la fin.

Les travaux de construction du Théâtre de la Vieille Forge ont repris dès lundi pour une durée estimée entre 6 et 8 semaines.

# Pour des festivals plus sûrs

Le projet Festif & Safe est de retour pour une troisième année consécutive.

Jean-Philippe Thibault

Forte de l'enthousiasme généré depuis son lancement en 2023, la Table de concertation féministe Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (TCF-GÎM) reconduit le projet pour cet été.

Rappelons que le projet Festif & Safe vise à prévenir les agressions à caractère sexuel et les intoxications involontaires en milieu festif.

«L'objectif cette année est de favoriser l'autonomie des festivals en matière de prévention et d'intervention. Il est essentiel de continuer à mettre en place des mesures collectives et non-victimisantes afin de sensibiliser la population aux agressions sexuelles dans les espaces où la consommation d'alcool et de substances peut augmenter les risques», explique Charlotte Agostini, agente de déve-



Le Festi-Plage est l'un des 11 festivals qui profiteront de l'accompagnement de Festif & Safe. Photo Festi-Plage - Archives

loppement pour la TCF-GÎM.

## Onze appuis

Cette année, pas moins de 11 festivals de la région bénéficieront d'un accompagnement adapté à leur réalité. Parmi ceux-ci, le Ribfest Gaspésien (Gaspé) qui se tiendra cette fin de semaine, le Festival Musique du Bout du monde (Gaspé) ou encore le Festi-Plage (Cap d'Espoir).

À travers la démarche Festif & Safe, une boîte à outils a été publiée en début d'année. Celle-ci comprend un guide d'auto-évaluation, une présentation du projet et un guide des étapes de mise en place des mesures, des visuels, un bottin de contact, un protocole d'intervention ainsi qu'une formation préenregistrée. Ces documents sont disponibles en français et en anglais.



## Le Ribfest Gaspésien est à nos portes

Depuis 2023, le début des vacances de la construction est aussi synonyme de l'arrivée du Ribfest Gaspésien. L'événement en sera à sa troisième édition du 18 au 20 juillet, à la halte routière du centre-ville de Gaspé. En plus des traditionnelles côtes levées, du porc effiloché, des oignons en fleurs et autres cochonnailles du même acabit, une nouveauté a été ajoutée cette année avec un concours pour les palais les plus avertis. La compétition amicale de la Côte en feu fera goûter aux participants 10 différentes sauces piquantes, dont près de la moitié a été spécialement concoctée pour l'occasion. Le tout se tiendra le samedi 19 juillet à 14 h 30. Un séjour de trois nuitées pour quatre personnes aux Chalets Nautika sera remis au gagnant. À noter que le site sera ouvert de 11 h à 23 h le vendredi et le samedi, et de 11 h à 18 h 30 le dimanche. Des groupes musicaux seront présentés à chacune des soirées. La première édition en 2023 a accueilli plus de 17 000 visiteurs. Pour se rendre au Ribfest Gaspésien, suivez l'énorme cochon rose BARBEQ, la mascotte de l'événement. (J.P.)

## Rocky et Deux femmes en or au Centre d'art de Percé

Les Percéides poursuit sa mission en présentant tout au long du mois une sélection de films qualifiés «d'audacieux et porteurs de sens», en plus de proposer des événements spéciaux tels qu'un vernissage et... un atelier de boxe.

C'est que le 26 juillet, le Centre d'art propose la projection du classique *Rocky* de 1976, écrit par Sylvester Stallone et qui en était également l'interprète principal, ce qui lui a notamment valu l'Oscar du Meilleur film. L'atelier de boxe précédera cet événement spécial.

En parallèle, du 24 au 27 juillet, la production québécoise *Deux femmes en or* sera présentée sur grand écran. L'adaptation résolument moderne de Chloé Robichaud arrive 55 ans après la version originale du film culte de Claude Fournier, ayant lancé la vague du cinéma érotique au Québec.

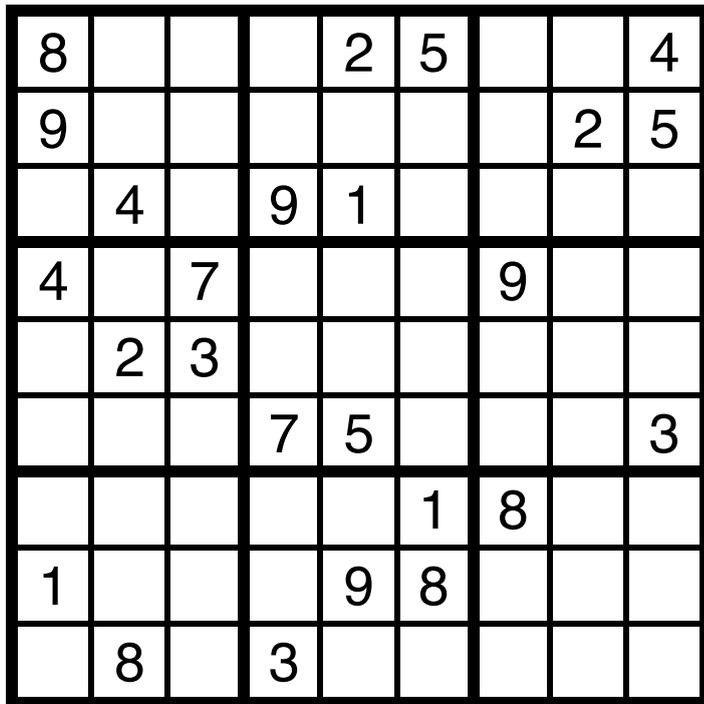
Plus tôt, du 17 au 20 juillet, un hommage à Serge Fiori et Karl Tremblay sera déployé avec une immersion visuelle et sonore dans l'univers d'un groupe culte avec *Histoires sans paroles – Harmonium symphonique* de Benoît Giguère, et un concert-événement enregistré aux quatre coins de la province avec *L'Amérique pleure* de Louis-Philippe Eno.



Le classique *Rocky* de 1976 sera présenté le 26 juillet. Photo IMDB

À noter que la billetterie est accessible en ligne et sur place.

## SUDOKU



### RÈGLES DU JEU :

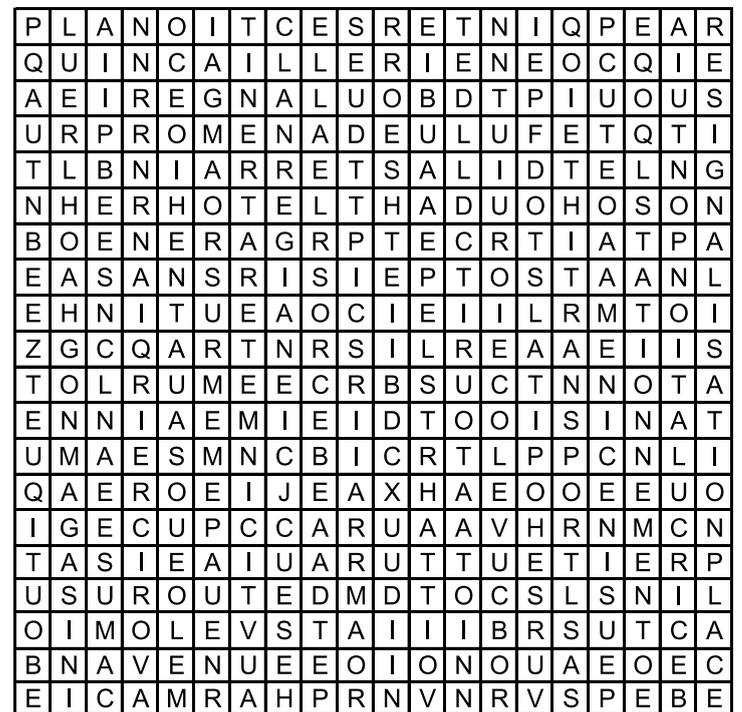
Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier: vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

7	8	9	3	2	5	4	1	
1	6	4	5	9	8	7	3	2
3	5	2	4	7	1	8	6	9
6	9	8	7	5	4	2	1	3
5	2	3	1	8	9	4	7	6
4	1	7	2	3	6	5	8	
2	4	5	9	1	3	6	8	7
9	3	6	8	4	7	1	2	5
8	7	1	6	2	5	3	9	4

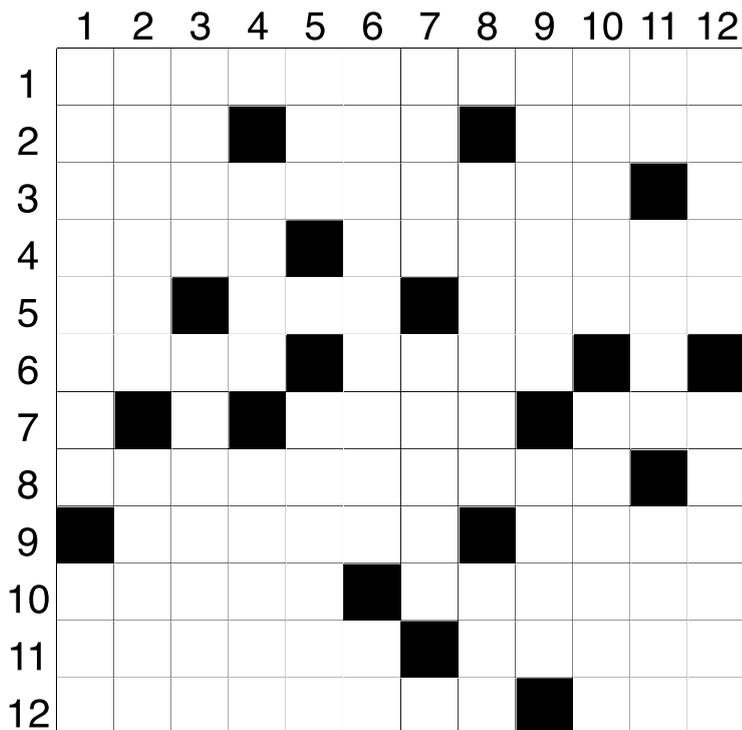
## MOT CACHÉ

- |                  |                  |                    |                        |                        |               |
|------------------|------------------|--------------------|------------------------|------------------------|---------------|
| <b>A</b> AQUEDUC | CHAUSSÉE         | <b>I</b> INDUSTRIE | PHARMACIE              | <b>S</b> SIGNALISATION | <b>V</b> VÉLO |
| ARBRES           | CINÉMA           | INTERSECTION       | PIÉTON                 | STATIONNEMENT          | VIADUC        |
| ASPHALTE         | CIRCULATION      | <b>J</b> JARDIN    | PISCINE                | <b>T</b> TAXI          | VOITURE       |
| AUTOBUS          | COMMERCE         | <b>L</b> LOISIRS   | PLACE                  | <b>T</b> TERRAIN       | <b>Z</b> ZONE |
| AVENUE           | <b>E</b> ÉCOLE   | <b>M</b> MAGASIN   | PONT                   | THÉÂTRE                |               |
| <b>B</b> BANQUE  | ÉDIFICE          | MAISON             | POPULATION             | TOUR                   |               |
| BIBLIOTHÈQUE     | ÉGLISE           | MARCHÉ             | PROMENADE              | TROTTOIR               |               |
| BOULANGERIE      | ÉPICERIE         | MUSÉE              | <b>Q</b> QUINCAILLERIE | TUNNEL                 |               |
| BOULEVARD        | <b>G</b> GARE    | <b>P</b> PARC      | <b>R</b> RESTAURANT    | <b>U</b> USINE         |               |
| BOUTIQUE         | <b>H</b> HÔPITAL |                    | ROUTE                  |                        |               |
| <b>C</b> CAMION  | HÔTEL            |                    |                        |                        |               |



SOLUTION DE CE MOT CACHÉ: QUARTIER

## MOTS CROISÉS



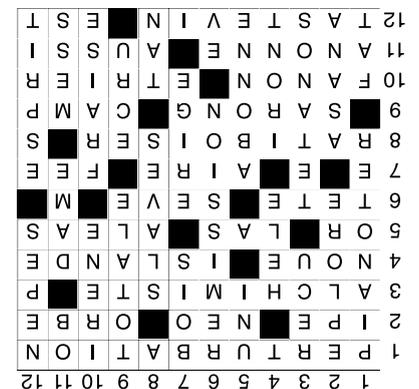
### HORIZONTALEMENT

- Désordre.
- Arbre — Préfixe — Surface circulaire.
- Magicien.
- Élabore — Au sud-est du Groenland.
- Métal — Fatigué — Risques d'inconvénients.
- Boîte crânienne — Monte des racines vers les feuilles.
- L'aigle y niche — Carabosse.
- Rafler.
- Long pagne d'Asie — Groupe qui s'oppose à un autre.
- Sous le cou du dindon — Échelle d'alpinisme.
- Lit en hésitant — Introduit un ajout.
- Petite tasse plate — Point cardinal.

### VERTICALEMENT

- Tapoter sur les touches — Prétentieux.
- Larmoyant — Posture de yoga.
- Accueilli — Maladie mortelle.
- Appelé — Se porteront.
- Égal — Un habitué.

- Atténuation momentanée d'un mal — Électronvolt.
- Lieu planté d'arbres — Construit.
- Croates — Écorce moulue.
- Complète — Ni lavé ni blanchi.
- Impératrice byzantine — Outil pour forer.
- Fleuve de Russie — Elle bat le valet — Le capitaine y mange.
- Insectes carnassiers — Ironie subtile.





# Demeure Toi, financement et arguments

Une lettre d'opinion signée par Pierre-Luc Fréchette, membre du Barreau de l'Ontario, personne autiste et résident de Gaspé

En tant que personne autiste et avocat, je suis très surpris des propos du député provincial, Stéphane Sainte-Croix, concernant le financement des services de Demeure Toi.

Il y a plusieurs erreurs factuelles qui sont avancées avec une telle certitude, que l'on peut raisonnablement se demander si le député a été mal informé, ou s'il a décidé de mentir dans une stratégie de poudre aux yeux et de dénigrement de l'organisme. Personnellement, je crois que son « indignation » est sincère, mais qu'il a fait le choix de ne pas s'informer dûment et diligemment.

Avant d'insinuer publiquement que l'organisme se comporte de mauvaise foi dans cette affaire, le député aurait mieux fait de poser des questions. Après tout, il est bien entouré et connecté, et peut aller chercher les connaissances qu'il n'a pas. On ne devient pas *Joe-Connaissant* le lendemain d'une élection gagnée.

Pour rappel. Demeure Toi porte un projet de 11 logements pour personnes autistes, en plein centre-ville de Gaspé. Le projet a mis plusieurs années à se former. Le coût du projet est de 9 millions de dollars; une somme importante amassée grâce à la générosité des résidents de Gaspé, mais aussi du gouvernement fédéral et du ministère provincial de l'habitation. Autrement dit, le réseau de la santé- le CISSS régional - n'a pas contribué à cette somme.

Aujourd'hui, à la veille de l'entrée des locataires, le CISSS évalue leurs besoins grosso modo à un financement de 5000 \$ par personne, par année. L'organisme évalue plutôt ces besoins à 25000 \$, et retarde son ouverture en attente d'un



Photo Jean-Philippe Thibault

financement qu'il juge adéquat.

Voici donc les propos qui m'ont fait bondir et sur lesquels je souhaite intervenir.

1- «Les critères de financement sont connus depuis belle lurette et sont normés ... Le ministère ne fera pas fi de ses propres règles pour répondre à un besoin estimé non reconnu.»

L'évaluation des besoins des locataires autistes n'est PAS normée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Celui-ci n'a pas de normes ni de cadre de référence pour le logement communautaire pour personnes autistes. La méthode d'évaluation des besoins, c'est à la discrétion du CISSS!

2- L'ISO-SMAF est un système d'évaluation de profils 1 à 14 pour évaluer l'autonomie résidentielle (et est donc la bonne méthode d'évaluation)

L'ISO-SMAF est la méthode principale d'évaluation d'autonomie résidentielle dans la province **pour les personnes aînées**. L'évaluation a été conçue et est utilisée pour cette clientèle (capacités physiques et la mémoire, pour caricaturer). Rien à voir avec les besoins des personnes autistes en matière d'autonomie résidentielle. Le Québec a développé

dans les dernières décennies une expertise de pointe sur l'autisme qui est reconnue à l'international. Cette expertise a même été institutionnalisée, et plusieurs ressources sont accessibles pour s'éduquer. Je n'en nommerai que deux, qui offrent du contenu audiovisuel, si le député n'aime pas trop la lecture : l'IU DI-TSA et le RNETSA.

L'autisme est de nos jours connu, mais toujours incompris. Le réseau électrique qu'est le cerveau fonctionne différemment. La personne expérimente de l'hyposensibilité et de l'hyposensibilité pour certains stimuli (lesquels, ça varie d'une personne à l'autre) qui peuvent être sensoriels ou sociaux/interactifs. S'il n'y a pas de services adressant de façon personnalisée ces sensibilités, la personne expérimente alors un « neurocrash » : un *burnout*, un *meltdown*, ou un *shutdown* (ce ne sont pas des synonymes).

En fait, pour les personnes ayant une connaissance minimale et de l'autisme et de l'ISO-SMAF, il est évident qu'il y a une inadéquation, que ce n'est pas le bon outil. Non seulement il n'y a pas de débat à ce sujet au sein des experts en autisme, je dirais que cette association (autisme et ISO-SMAF) est tout à fait honteuse. Je pense que nos experts au Québec, et les autres CISSS, auraient honte de cette

position de notre CISSS régional.

Il n'y a donc rien d'étonnant pour moi qu'avec l'ISO-SMAF, les futurs locataires autistes ont « scoré bas », ce qui permet au CISSS d'envoyer des peanuts à l'organisme. Si l'organisme prend les peanuts, il devra peut-être fermer dans quelques années. Pour tout l'argent investi, pour tout le potentiel que contient le projet pour notre communauté, il faudrait peut-être s'y intéresser un peu plus. Posez quelques questions, monsieur le député.

Pour résumer : ce n'est pas vrai que le CISSS n'a pas le choix, qu'il suit les règles du ministère, qu'il a évalué de façon compétente et scientifiquement acceptable les besoins des locataires. Ce n'est pas vrai que l'organisme est opportuniste et nous fait un coup sous la ceinture. C'est plutôt le CISSS et le député qui sont en train de faire un coup bas à l'organisme, et surtout, *surtout surtout*, aux personnes autistes concernées.

Parlant de faits, si vous l'avez manqué, le PDG du CISSS a récemment annoncé qu'il avait 10 millions à chercher, pour son exercice budgétaire. Je présume qu'il va devoir couper là où il peut, c'est-à-dire, là où ça ne fera pas trop de vagues...



# ZEC-BSL : le plan « b » épargnera volontairement la femelle

La protection de l'orignal sans bois dans les trois ZECs Chapais, Owen et Bas-Saint-Laurent, Zone 2, lesquelles réclamaient la chasse restrictive en 2025, devrait atteindre le même objectif avec le nouveau programme Chasseur Responsable de la Faune (CRF).

Le CRF est le plan « b » du président de la ZEC-BSL et porte-parole de l'association des trois zecs concernées, Guillaume Ouellet, en réaction au refus de Québec d'accorder la protection l'orignal sans bois en 2025, avec possibilité de permis pour la femelle. La ZEC-BSL met en œuvre ce plan « b » qui sera soumis aux Zecs Owen et Chapais. Le CRF de la ZEC-BSL s'inscrit dans la continuité de Chasseur Responsable Reconnu (CRR), initié en 2022, afin de sensibiliser les chasseurs à un meilleur usage de leur engin de chasse, en s'assurant d'un tir précis et propre.

« Le CRF est une suite logique au CRR qui réduit la pression sur l'orignal. Le CRF est une façon pour le membre de profiter de l'intérêt sur le capital orignal de Chasseur Responsable Reconnu. Tout ce qu'on fait avec les chasseurs depuis trois ans, démontre qu'on a à cœur la grande faune et qu'on la gère en territoire structuré », commente Guillaume Ouellet.

## Décision du groupe

Sans dévoiler l'entièreté du CRF, ce dernier confirme que le but de ce programme est de protéger volontairement la femelle orignal en 2025, même en période de chasse permissive. Un groupe de trois chasseurs; possibilité d'un orignal pour trois

chasseurs, maximum de cinq, qui adhère au CRF, prendra la décision, avant chasse, de récolter le mâle seulement. Un formulaire de couleur verte identifiera son choix. Le document sera visible dans les véhicules des chasseurs CRF.

« Comme 2025 est une saison permissive, la récolte de la femelle est maintenue. Ce sera le choix du groupe de récolter une femelle. Pas question de diviser les chasseurs en deux clans. Je ne veux pas de chicane. Ça demeure une décision personnelle du groupe. »

Des mesures favoriseront la récolte de l'orignal mâle. À la fin de la saison de la chasse, les groupes inscrits CRF auront la chance de gagner un chèque-cadeau, de la valeur du forfait orignal pour chacun de ses membres. Un second tirage permettra à tout groupe de chasseurs non inscrits au CRF de gagner une multitude de prix divers. Et trois chasseurs de la relève inscrits au CRF gagneront leur engin de chasse.

## Vaste campagne de sensibilisation

Guillaume Ouellet espère que son programme CRF rejoindra au moins 30% des chasseurs qui récoltent chaque année. Les autres seront rejoints par une campagne de sensibilisation; par dépliant d'information et par des affiches en forêt.

D'autant que le dernier hiver, long, neigeux et rigoureux, suivi d'un printemps tardif, aurait miné le cheptel au sud de Rimouski. Pêcheurs, forestiers et chasseurs (ours) ont dénombré plusieurs carcasses d'originiaux. L'un d'eux



Avec le plan « b » de la ZEC-BSL, les chasseurs seront invités à protéger la femelle sur une base volontaire, tout en permettant la récolte du mâle, selon l'actuel Plan de gestion de l'espèce. Photo courtoisie Zec-Bsl

a découvert les restes de 11 bêtes dans son secteur de chasse, dont quatre ravagées par la tique d'hiver, et sept veaux amaigris et sans doute affaiblis par une épaisseur de neige dépassant leurs limites de survie.

L'entièreté du plan « b » sera connue à

la fin août. Entretemps, le programme CRR est en cours pour une quatrième année. À chaque visite à un club de tir, le membre s'inscrit au tirage des grands prix de participation de 25 000\$ en produits applicables sur la ZEC-BSL seulement.

# Les Barracudas terminent au deuxième rang

Les nageurs des Barracudas ont individuellement récolté un impressionnant total de 86 médailles lors du Festival par équipes (section 5- Est) qui se tenait à la fin du mois de juin dans leur propre piscine.

Jean-Philippe Thibault

Les athlètes de Gaspé ont ajouté 8 médailles au relais, frôlant ainsi le cap des 100 podiums. Ce n'était toutefois pas suffisant pour récolter les grands honneurs. Après avoir été en tête du classement une bonne partie des trois jours de compétition, le club a finalement décroché le deuxième rang, avec seulement 38 points derrière Sept-Îles qui a remporté ce festival par équipes.

Les athlètes locaux peuvent tout de même tous se targuer d'avoir remporté au moins une médaille individuelle. À noter qu'il y avait 18 représentants des Barracudas pour cette dernière compétition de l'année. Ceux-ci étaient accompagnés de l'entraîneur-chef Jérémie Hamel et de l'entraîneuse Jane Hung.

Les quatre équipes de relais se sont aussi classées dans le top 3 lors des deux épreuves de relais au 4 x 50 m.

## Honneurs et départs

Noémie Boucher et Aurélie Côté ont signé des performances exceptionnelles pendant la fin de semaine, en rapportant chacune pas moins de 8 médailles d'or. Elles ont ainsi remporté l'or dans toutes leurs épreuves individuelles (6) et de relais (2).

Par ailleurs, trois athlètes en étaient à leur dernière compétition avec les Barracudas.

À 17 ans, Éli Pelletier poursuivra l'an prochain ses études collégiales. Virgi-



Les athlètes locaux peuvent se targuer d'avoir tous remporté au moins une médaille individuelle. Photo courtoisie

nie Côté et Coralie Thibault chemineront dans leur parcours universitaire. Rappelons que Éli Pelletier participera finalement aux Jeux du Canada qui auront lieu du 8 au 17 août à St. John's, à Terre-Neuve.

## En rafale

**Éli Pelletier** : 5 or et 1 argent en plus de 2 argent en relais. Il a aussi réalisé trois records de l'Est au 50 m et 100 m dos, ainsi qu'au 100 m libre;

**Madison Swan** : 4 or et 2 argent en plus de 2 or au relais;

**Ava Hung-Fournier** : 3 or et 3 argent en plus de 2 or en relais;

**Léa Bernatchez** : 1 Or, 3 argent et 2 bronze en plus de 2 or en relais;

**Corinne Côté** : 3 argent et 3 bronze en plus de 1 or en relais;

**Emma Swan** : 2 argent et 4 bronze en plus de 2 or en relais;

**Virginie Côté** : 3 or, 1 argent et 1 bronze en plus de 1 Argent et 1 Bronze en relais;

**Noémie Fournier** : 2 argent et 3 bronze en plus de 2 or en relais;

**Ludovick Hajro** : 2 argent et 3 bronze en plus de 2 argent en relais;

**Julien Côté** : 3 or et 1 argent et a frôlé le podium avec deux 4e place, en plus de 2 argent en relais;

**Lydia Synnott** : 3 bronze et a frôlé le podium avec deux 4e place, en plus

de 1 or en relais;

**Rosalie Barriault** : 3 bronze et a frôlé le podium avec deux 4e place, en plus de 1 argent et 1 bronze en relais;

**Malik Jutras** : 1 argent et 1 bronze et a frôlé le podium avec trois 4e place, en plus de 2 argent en relais. Il a aussi réalisé trois standards régionaux (50 m et 100 m dos et 50 m libre);

**Abigaëlle Francoeur** : 1 argent et a frôlé le podium avec une 4e place, en plus de 1 argent et 1 bronze en relais;

**Coralie Thibault** : 1 bronze et a frôlé le podium avec deux 4e place, en plus de 1 argent et 1 bronze en relais;

**Zoé Brisson** : 1 bronze.

Éditrice :  
Louise Ringuet

Directeur régional de l'information :  
Olivier Therriault

**Le SOIR**  
Baie-des-Chaleurs

Directrice adjointe régionale de l'information :  
Johanne Fournier

Journalistes :  
René Alary  
Alexandre D'Astous  
Véronique Bossé  
Dominique Fortier

Annie Levasseur  
Bruno St-Pierre  
Jean-Philippe Thibault

Conseillers en solution médias : Alexandre Béland Lamer et Rémi Côté  
Coordonnatrice à la maquette et web : Mélanie Daraïche  
Coordonnateur expérience client et projets spéciaux : Francis Mimeault  
Graphistes : Aude Robert-Gingras, Benoit Guérette  
Développement web : Martin Ayotte Cummings

**RS** RÉSEAU SÉLECT  
MÉDIAS RÉGIONAUX

Publié par : Publications Le Soir Inc

ISSN : 2562-0126 (en ligne)

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada **Canada** Québec



# Près de 200 jeunes aux Jeux du Québec...

L'entrée de la délégation de l'Est-du-Québec en 2023. Photo courtoisie

**Après Rimouski en 2023, c'est à Trois-Rivières que se tiendra du 25 juillet au 2 août la prochaine finale d'été des Jeux du Québec. L'Est-du-Québec va y déléguer 184 athlètes.**

**René Alary**

C'est presque autant que lors de la finale de Rimouski (196 athlètes). Notre région sera présente dans 18 disciplines sur 19, l'exception étant le cyclisme sur route. Par MRC, Rimouski-Neigette (77) et Rivière-du-Loup (39) fournissent 63 % de la délégation d'athlète.

«Chaque athlète qui participe représente beaucoup de travail en amont. Nous sommes fiers du chemin parcouru et de pouvoir compter sur la passion et l'engagement de nos entraîneurs sur le terrain»,

souligne la cheffe de mission Alexandra Gagnon-Tillard.

Un contingent de 17 missionnaires, deux accompagnatrices et 26 entraîneurs assureront l'encadrement des jeunes.

## Deux blocs de compétition

Le premier bloc de compétition, du 25 au 29 juillet, réunira les sports suivants : athlétisme, baseball, BMX, natation artistique, tir à l'arc, triathlon, vélo de montagne et volleyball. Dans le second, du 29 juillet au 2 août, les disciplines en vedette seront le basketball, le cyclisme sur route, le golf, la natation en piscine et en eau libre, le soccer et le volleyball de plage.

Un seul athlète passera les neuf jours que dureront les Jeux à Trois-Rivières,

à savoir François Bolduc, de Rimouski, qui participera aux épreuves de triathlon et de natation en eau libre.

## Une première en 22 ans

Une page d'histoire va s'écrire alors que Josée Longchamps ne sera pas la cheffe de délégation, responsabilité qu'elle occupait depuis 2003. Elle sera quand même à Trois-Rivières puisqu'elle occupe un nouvel emploi en tant que conseillère en sport au Réseau des unités régionales loisir et sport du Québec.

C'est Alexandra Gagnon-Tillard qui lui succède. Elle en sera à une 5<sup>e</sup> finale des Jeux du Québec après les quatre premières avec la région des Laurentides, dont deux à titre de cheffe de délégation.

## Faire mieux qu'à Rimouski ?

En 2023, l'Est-du-Québec avait terminé 10<sup>e</sup> au classement des régions avec une récolte de 24 médailles : huit d'or, neuf d'argent et sept de bronze. Avec, en prime, une bannière d'excellence de 2<sup>e</sup> position en tir à l'arc et une bannière d'esprit sportif en volleyball de plage masculin.

À quoi peut-on s'attendre de la prochaine finale? «C'est difficile à dire pour moi qui a très peu d'expérience avec l'équipe de l'Est-du-Québec, mais je peux dire qu'on a des chances de médailles en tir à l'arc, en golf et, peut-être, en natation en eau libre. Ça va dépendre des qualifications. Je ne veux pas m'avancer trop sur les prédictions», mentionne prudemment la nouvelle cheffe de mission.

## ... mais peu du Rocher-Percé et de La Côte-de-Gaspé

**Si plusieurs jeunes sportifs quittent bientôt leur domicile pour se rendre aux prochains Jeux du Québec à Trois-Rivières, le contingent de La Côte-de-Gaspé et du Rocher-Percé ne compte qu'une poignée d'athlètes.**

**Jean-Philippe Thibault**

En tête de file, le Club d'athlétisme Les Lobsters de Grande-Rivière. L'organisation continue de produire des sportifs compétitifs grâce aux exploits de son entraîneuse Brigitte Paradis.

Trois de ses athlètes participeront aux Jeux du Québec.

Les coureurs de demi-fond Thomas Deschênes de Grande-Rivière et Thomas Puget de Chandler seront sur les blocs de départ au 800 m. Alexis Ferland, lui aussi de Grande-Rivière, s'élancera au lancer du javelot.

En vélo de montagne, deux athlètes de Gaspé porteront les couleurs de l'Est-du-Québec, soit Léo Dubé-Viel et Albert Tapp Deschamps.

Sara-Emy Bernier de Gaspé sera quant à elle de la partie en volleyball féminin. Éloïse Huard de Chandler sera dans les allées et sur les verts pour participer au tournoi de golf, elle qui avait obtenu son laissez-passer en juin au Bic lors des qualifications.

À noter que Mégan Leblanc de New Richmond est la seule représentante de la Gaspésie comme entraîneur, pour la compétition de natation en eau libre.



Le coureur de demi-fond Thomas Puget sera sur les blocs au 800 m. Photo Brigitte Paradis

# Le SOIR

PERTINENT  
CLAIR  
FIABLE

Accédez à  
votre journal  
en un clic



## Une nouvelle vague d'information est arrivée !

[journallesoir.ca](http://journallesoir.ca)



Rimouski-Neigette  
La Mitis, La Matapédia

[lesoirmatanie.ca](http://lesoirmatanie.ca)



La Matanie  
La Haute-Gaspésie

[lesoirgaspesie.ca](http://lesoirgaspesie.ca)



La Côte-de-Gaspé  
Rocher Percé

[lesoirbaiedeschaleurs.ca](http://lesoirbaiedeschaleurs.ca)



Baie-des-Chaleurs